

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE CONCERTATION LOCATIVE Du mercredi 18 novembre 2020

Etaient présents :

→ Représentants CLCV :

- Guy REPI Administrateur élu
- Agnès ROBERT, Administratrice élue
- Jocelyne SANTERRE, Administratrice élue
- Sylvie GRUY, représentant la CLCV

→ Représentants ALI affiliée à la CGL :

- Denis MILTGEN Administrateur élu
- Laurence MAGDZIAREK Administratrice élue
- Nicole ENGEL, représentant ALI

→ Excusé :

- Michel HISLEN, représentant ALI

Y assistaient :

- Frédéric RICHARD, Directeur Général
- Sylvain RICHARD, Directeur de la Proximité

Le Directeur Général présente l'état d'avancement du Nouveau Plan National de Rénovation Urbaine. Frédéric RICHARD précise que des réunions d'information ont eu lieu avec les locataires du Cèdre Bleu pour le présenter le projet de démolition et de réhabilitation de leur immeuble ainsi que les modalités de relogement. Les mesures de prévention liées à la COVID 19 ne nous ont pas permis de réaliser ces réunions avec les habitants du Tilleul Argenté. Le Directeur Général leur a adressé un courrier en date du 2 novembre 2020 pour les informer des modalités de réalisation l'enquête de relogement confiée à notre prestataire, l'Association AMLI.

Ce courrier à destination des locataires du Tilleul Argenté est joint au présent compte rendu.

Madame ROBERT fait part de difficultés rencontrées sur la Résidence de la rue du Crosne. Les prestations de ménage ne sont pas correctement réalisées, des interventions de petite maintenance sont à réaliser et des rappels à l'ordre doivent être formulés auprès de certains locataires.

Sylvain RICHARD indique que ces demandes sont prises en compte et qu'une rencontre sera programmée sur site afin de faire le point sur les mesures à engager.

Fin de la séance à 16h.

PRESENTATION DE PROJETS POUR LE TERRITOIRE

**DIRECTION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE
DU DEVELOPPEMENT
ET DU FONCIER**



**NOUVEAU PROGRAMME DE RENOVATION
URBAINE
Plateau de Haye à Nancy
2019-2026**

Etat d'avancement au 1^{er} novembre 2020



Le Plateau de Haye – Nancy - état existant avril 2019

- Nb de logements avant PRU : 3286
 - Nb de logements aujourd'hui : 2840 (-14%)
 - Nb de logements après NPNR : 2161 (-20%)
- Moins 34 % de logements sociaux entre 2005 et 2026**

Tour Panoramique
Nb logts : 109
Vacance : 49 (45%)

Le Tilleul Argenté
Nb logts : 691
Vacance : 143 (20,7%)

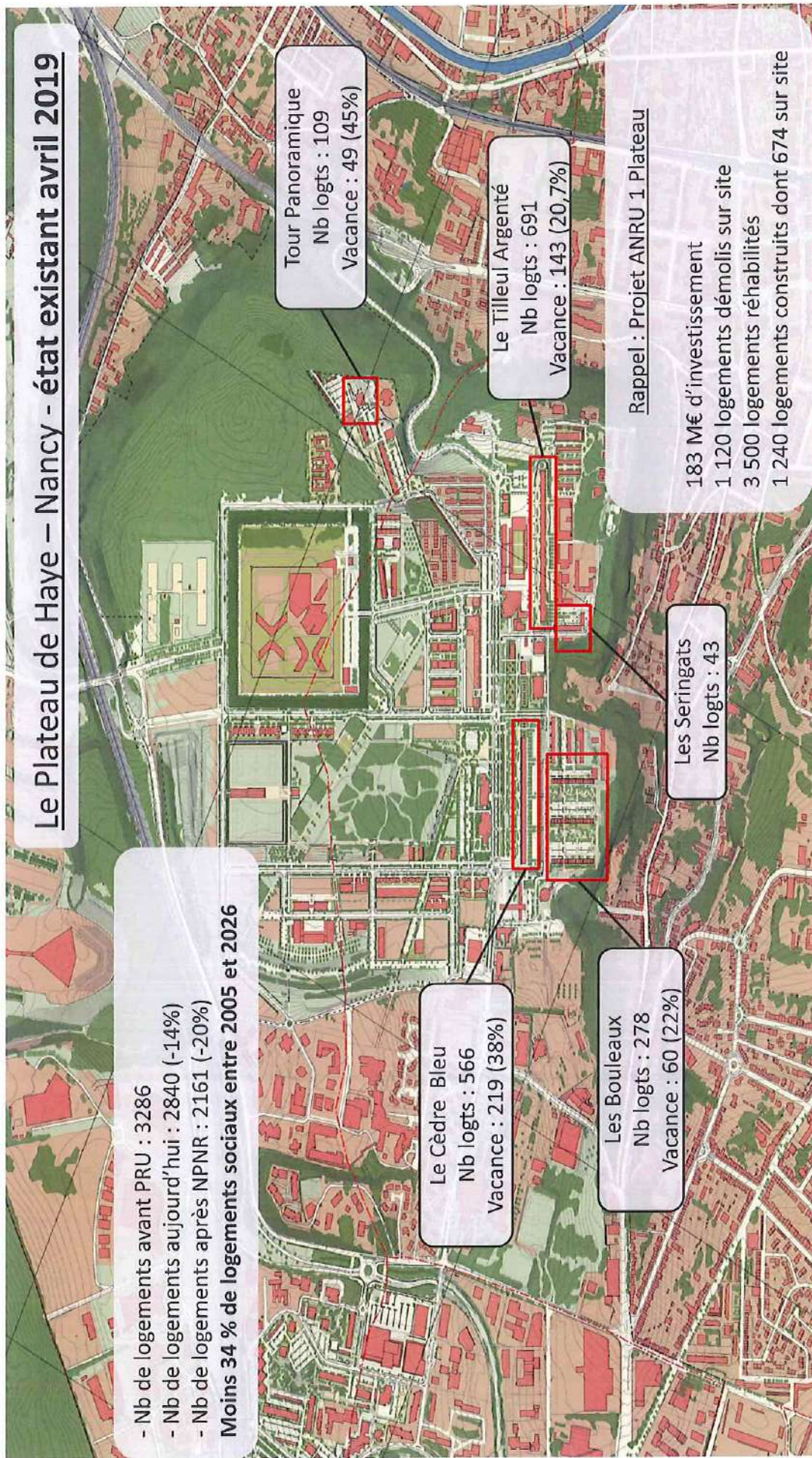
Rappel : Projet ANRU 1 Plateau

- 183 M€ d'investissement
- 1 120 logements démolis sur site
- 3 500 logements réhabilités
- 1 240 logements construits dont 674 sur site

Les Seringats
Nb logts : 43

Le Cèdre Bleu
Nb logts : 566
Vacance : 219 (38%)

Les Bouleaux
Nb logts : 278
Vacance : 60 (22%)



Projet NPNRU Plateau de Haye (2019-2026) - état d'avancement novembre 2020

Investissement

- Démolition: 811 logts
25 M€
- Réhabilitation : 756 logts
50 M€
- Reconstruction : 377 logts
dont 252 sur site
50 M€

Démolition partielle Cèdre Bleu 195 logts
Réhabilitation : 299 logts
Permis de démolir obtenu - Etude APD en cours

Construction 70 logts individuels
Etudes APD en cours

Démolition des Bouleaux 278 logts
DID déposé en préfecture
Autorisation obtenue

Construction 32 logts individuels
MOE retenue suite à concours

Construction 130 logts collectifs (6 plots)
Etudes APD en cours

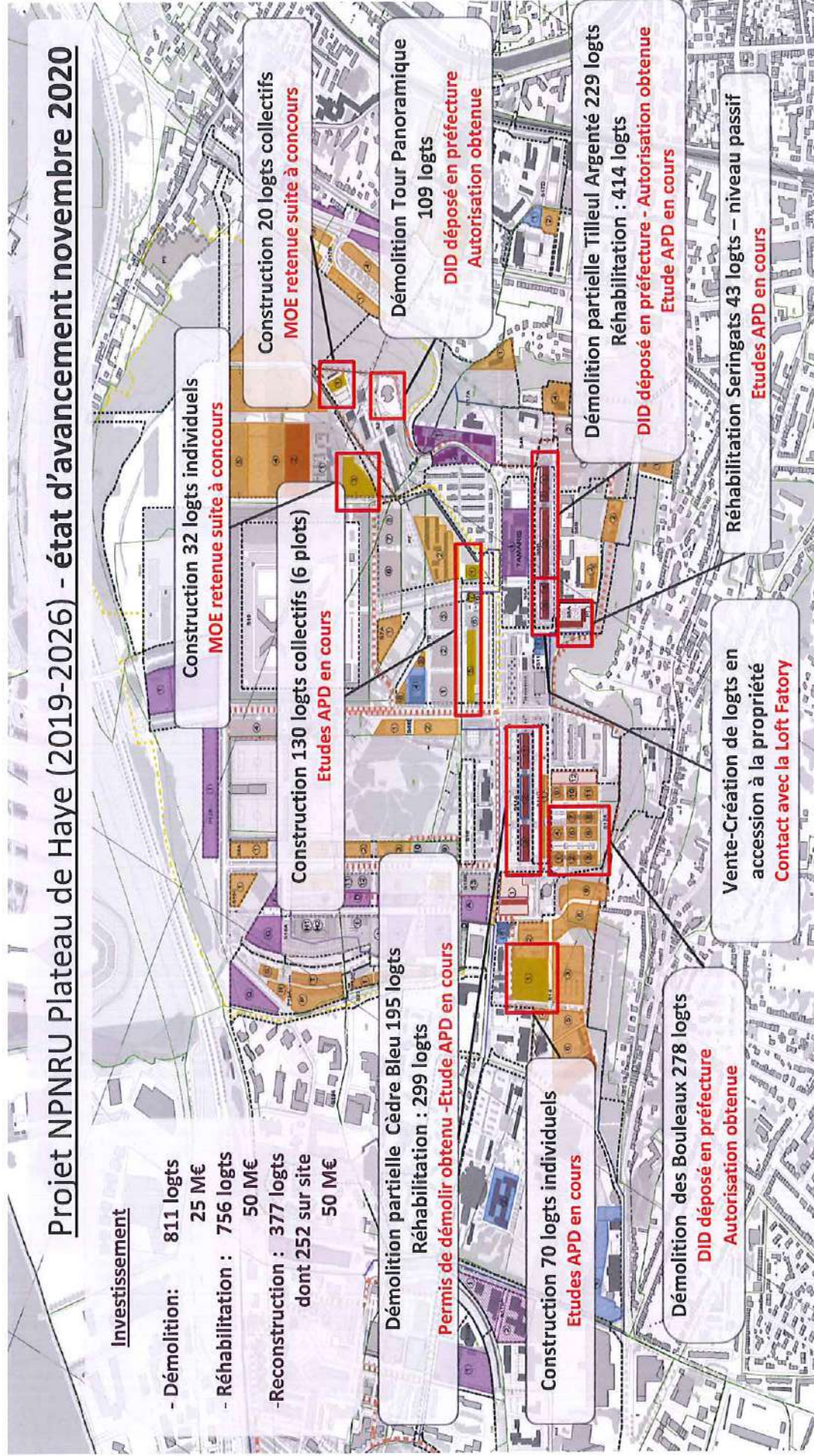
Construction 20 logts collectifs
MOE retenue suite à concours

Démolition Tour Panoramique
109 logts
DID déposé en préfecture
Autorisation obtenue

Démolition partielle Tilleul Argenté 229 logts
Réhabilitation : 414 logts
DID déposé en préfecture - Autorisation obtenue
Etude APD en cours

Vente-Création de logts en
accession à la propriété
Contact avec la Loft Factory

Réhabilitation Seringats 43 logts - niveau passif
Etudes APD en cours



Projet Cèdre Bleu et Tilleul Argenté





Projet Cèdre Bleu et Tilleul Argenté

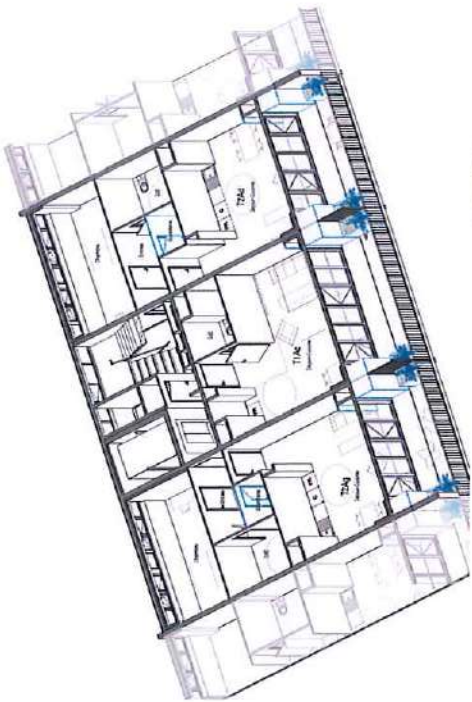
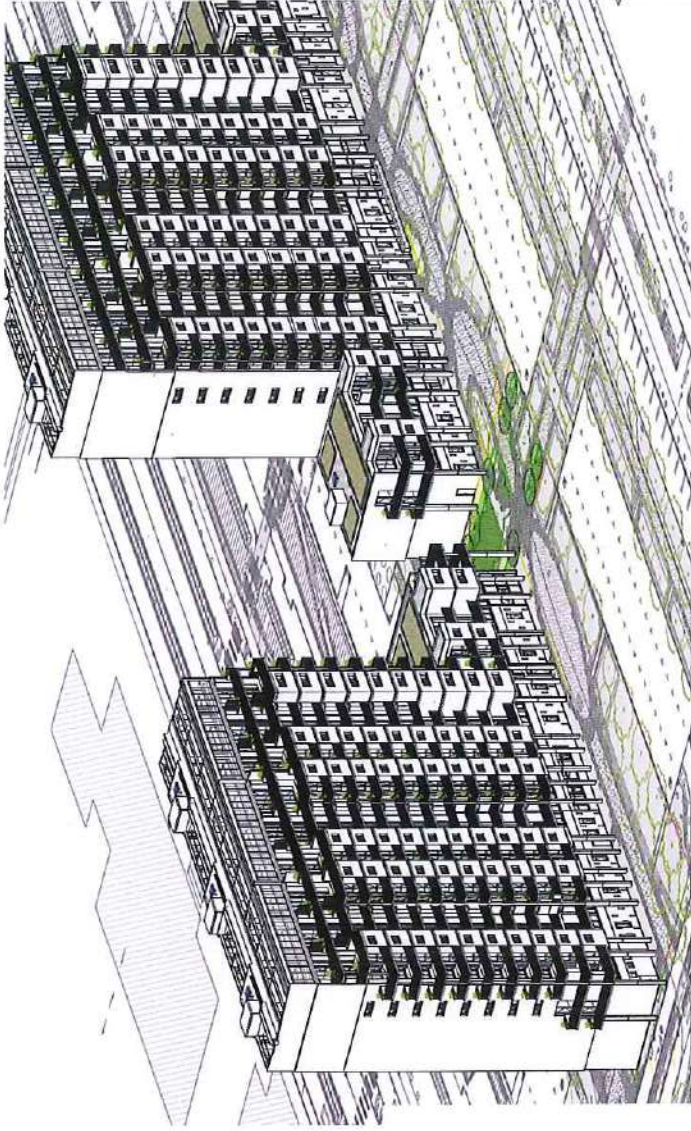
Cèdre Bleu état actuel



Cèdre Bleu état projeté



Projet Cèdre Bleu et Tilleul Argenté



Projet Cèdre Bleu et Tilleul Argenté	
Architecte	
Client	
Date	
Échelle	
État	
Autres	



Projet Cèdre Bleu et Tilleul Argenté



Glossaire des abréviations régulièrement utilisées dans le cadre de projets de travaux :

MOE : Maîtrise d'œuvre ou Maître d'œuvre : l'architecte qui est chargé de l'exécution et de la bonne réalisation des travaux.

MO : Maîtrise d'ouvrage : le client qui commande les travaux

AP : Avant Projet

APS : Avant Projet Sommaire

APD : Avant Projet Définitif

DPC : Dossier de demande de Permis de Construire

DID : Déclaration d'Intention de Démolir

AO : Appel d'offre

A l'attention des locataires
du Tilleul Argenté
NANCY

A Nancy, le 02/11/2020

OBJET : NPNRU du Plateau de Haye – Enquêtes relogement Tilleul Argenté

Madame, Monsieur,

Le nouveau programme de rénovation urbaine va s'articuler sur plusieurs années et les travaux de transformation de votre quartier vont bientôt commencer. Dans ce contexte, l'OMh du Grand Nancy va mener une opération de démolition partielle et de réhabilitation de l'immeuble du Tilleul Argenté.

Cette opération nécessite de reloger l'ensemble des locataires du Tilleul Argenté.

L'OMh du Grand Nancy s'engage à vous proposer :

- une solution de relogement définitive*,
- un accompagnement personnalisé à chaque étape vous garantissant les meilleures conditions possibles.

La situation sanitaire actuelle ne nous autorise pas à organiser une réunion pour vous présenter le projet et le calendrier.

L'office a désigné l'association AMLI **, pour réaliser les enquêtes de relogement. Après un premier contact téléphonique, notre prestataire vous proposera un entretien individuel à votre domicile actual***, afin de nous transmettre vos besoins en termes de logement et de localisation géographique. Cela nous permettra de rechercher un logement adapté à vos besoins et capacités financières, et ce, dans les meilleurs délais.

Nous tenions à vous rassurer sur les délais de relogement, qui vont s'étendre sur plusieurs années.

En effet, actuellement, les équipes de l'OMh travaillent au relogement des ménages du Cèdre Bleu. Les relogements des habitants du Tilleul Argenté n'interviendront qu'après.

* Dans la mesure des disponibilités dans le patrimoine existant

** Expert en Ingénierie Sociale Urbaine

*** En raison de la situation sanitaire, l'AMLI adaptera cette rencontre lors de l'entretien téléphonique de contact.

Calendrier prévisionnel :

- Les locataires des entrées 11 Bis à 15 Bis du Tilleul Argenté seront relogés avant la fin septembre 2022 – *Enquête relogement par l'AMLI en cours ;*
- Les locataires des entrées 9 Bis à 11 du Tilleul Argenté seront relogés avant la mi – mars 2023. *L'AMLI rencontrera les ménages concernés à partir de septembre 2021;*
- Les locataires des entrées 7 à 9 du Tilleul Argenté seront relogés avant la fin septembre 2023. *L'AMLI rencontrera les ménages concernés à partir de septembre 2021;*
- Les locataires des entrées 3 à 5 Bis du Tilleul Argenté seront relogés avant la fin juin 2024. *L'AMLI rencontrera les ménages concernés début 2022 ;*
- Les locataires des entrées 1 et 1 Bis du Tilleul Argenté seront relogés avant la fin décembre 2024. *L'AMLI rencontrera les ménages concernés à partir de septembre 2022 ;*

En raison de la période de confinement, la permanence qui se tenait chaque mercredi de 14h à 17h à la Tour des Energies est suspendue et reprendra à la fin de celui-ci. La date de reprise vous sera communiquée.

Comptant sur votre compréhension,

Et vous remerciant par avance de bien vouloir réserver votre meilleur accueil aux représentants de l'AMLI et de l'OMh du Grand Nancy, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

Frédéric RICHARD



Directeur Général

Dans le contexte sanitaire actuel, l'AMLI et l'OMh ont mis en place un protocole sanitaire strict, les rencontres entre personnes se font dans le respect des gestes barrière qui vous seront rappelés lors de chaque entrevue.